MODE D’EMPLOI DE LA BIBLIOTHEQUE VIRTUELLE

Il est possible via l’écran d’acceuil :

- de consulter les questions et les réponses disponibles dans la Bibliothèque virtuelle : seules les questions validées et ayant obtenu une réponse seront visibles.
- de poser une question à la Bibliothèque virtuelle

Ecran « Posez votre question »

Cet écran permet à l’utilisateur de poser une question à la Bibliothèque virtuelle. Il devra introduire certaines données obligatoires (marquées d’une ★), et pourra entrer d’autres données facultatives.

Les données obligatoires pour poser une question sont :

- Le nom
- Le prénom
- Le code postal
- La question à poser

Ces données sont indispensables pour permettre une identification de l’auteur de la question et, donc, une certaine sécurité du système. Il est impossible de poser une question à la Bibliothèque virtuelle sans entrer une adresse e-mail valide, car un courriel de confirmation de la question sera envoyé à cette adresse pour proposer de valider la question. Ce n’est qu’une fois la question validée par l’utilisateur par le biais du lien hypertexte contenu dans ce courriel que la question entrera dans le système de la Bibliothèque virtuelle.

Les données facultatives pour poser une question sont :

- La tranche d’âge
- Le type d’informations attendues dans la réponse (adresses de bibliothèques, références de livres, de périodiques, de films, de cd-rom, etc.-
- Les mots-clefs
- La langue du document
- Le degré d’urgence (2, 5 ou 15 jours ouvrables)
- Le contexte de la question (s’agit-il d’une recherche pour une élocution, un rapport, etc.)
- La nature de la réponse attendue : simple ou approfondie

Ces informations facultatives ont pour fonction d'aider au maximum le bibliothécaire qui devra traiter la question à cibler la demande, afin de déterminer la réponse la plus précise et adéquate possible.

Une fois l'écran rempli avec les données obligatoires et facultatives, l'utilisateur clique sur « valider » s'il estime avoir introduit toutes les données nécessaires, et sur « effacer » s'il souhaite recommencer.

Un écran reprend alors les principales caractéristiques de la question posée, et informe l'utilisateur qu'un courriel lui a été envoyé pour valider sa question. Il l'invite à cliquer sur le lien contenu dans ce courriel pour effectuer cette validation.

Une fois ce lien activé, un écran de confirmation indique à l'utilisateur que sa question a bien été entrée dans le système de la Bibliothèque virtuelle.

Lorsque la réponse à sa question aura été fournie par la Bibliothèque virtuelle, l'utilisateur en sera informé par un nouveau courriel. La question et la réponse seront alors disponibles sur le site.

FAQ utilisateurs

Puis-je poser n'importe quelle question à la Bibliothèque virtuelle ?

Non, la Bibliothèque virtuelle n'est pas un service de renseignements généraux ! Seules les questions relevant clairement d'une démarche de recherche documentaire ou bibliographique seront prises en compte (cf avertissement en page d'acceuil). Les autres feront l'objet d'une réponse de refus polie.

Le délai que j'ai indique n'a pas été respecté !

La Bibliothèque virtuelle est un service gratuit fonctionnant grâce à des bibliothécaires volontaires, qui y travaillent en marge de leur travail quotidien. Malgré leur bonne volonté et leur engagement, la célérité des réponses varie selon les périodes, l'encombrement des activités des bibliothécaires ou d'autres facteurs. Le délai fixé dans l'écran « posez votre question » doit donc être interprété de manière indicative et non restrictive. Il sert au système et aux bibliothécaires pour établir des priorités dans les réponses. En tout état de cause, au plus votre question sera précise au mieux la Bibliothèque virtuelle sera susceptible de vous répondre de manière rapide et complète.